

Introduction :

ON N'OFFENSE QUE CEUX QU'ON MEPRISE

Tel aurait pu être le titre de tout l'ensemble de cet ouvrage. Il répond très bien également au contenu de ces annexes. Car avant d'assassiner le Président Melchior Ndadaye et tous les dirigeants Hutu et pour instaurer un apartheid dans tous les domaines de la vie sociopolitique du Burundi, il faut d'abord préparer les esprits. Montrer que les Hutu ne sont pas des hommes, mais des monstres à visage humain, des Minotaure, physiquement et moralement.

C'est pourquoi à côté de la campagne officielle de diabolisation des dirigeants du parti SAHWANYA-FRODEBU (à travers les meetings politiques, les conférences de presse, les journaux) il existe une autre campagne non moins criminelle menée par la rumeur et les tracts.

Tout Hutu appelé à exercer une haute fonction est décrit négativement. Il est "laid et puant" (le Président Melchior Ndadaye assassiné le 21.10.1993), "c'est un névrosé, un paranoïaque, un dévergondé, un assoiffé de pouvoir" (le Président a.i. Sylvestre Ntibantunganya). D'autres sont des incapables, des criminels, des incultes, etc. Aussi les Tutsi (les vrais patriotes) doivent-ils tout faire pour empêcher un Hutu de prendre la direction des affaires du pays. Et si malgré tout il y parvient, on ne doit jamais reconnaître son autorité (le Président Ndadaye ne sera qu'un chef de tribu) et on s'engage à le combattre par tous les moyens, y compris le crime. Car le Tutsi a été créé pour dominer éternellement sur le Hutu (*Iteka aho ryamyeye*).

Cette suprématie tutsi ne concerne pas uniquement le pouvoir politique. Elle doit s'exercer également dans le pouvoir religieux. Ainsi quand Mgr Simon Ntamwana (1 Hutu) fut désigné comme évêque de Bujumbura en remplacement de Mgr Michel Ntuyahaga (1 Tutsi), ce "sacrilège" souleva un tollé dans les milieux bien pensants (entendez tutsi) de l'Eglise et de la société civile. On n'alla pas jusqu'à l'assassiner comme on l'avait fait pour le 1er évêque Hutu (Mgr Gabriel Gihimbare fut assassiné le 15.12.1964 avant son ordination) mais toute une campagne infamante fut déclenchée contre lui. On le taxa de "grand leader des tribalistes, d'assoiffé de pouvoir, de voleur, etc, bref d'envoyé de Satan" qui ferait bien de quitter le sacerdoce. Et cette campagne semble ourdie notamment par des prêtres de son diocèse.

Si la souillure est lancée contre une si haute personnalité, on devine aisément qu'au sein des congrégations religieuses (masculines et féminines) on ne peut pas s'en priver pour empêcher à des Hutu d'accéder à la direction. De même la hiérarchie tutsi ne se prive pas de soutenir les partis politiques tutsi dans le renversement des institutions démocratiques. Tout cela au nom de l'Evangile qui ne tolère pas qu'on étale tous ces problèmes au grand jour. Si quelqu'un veut violer cette consigne il recourra au tract car la liberté d'expression ne fait pas partie des vertus théologiques.

Et pour que le silence soit bien gardé sur ce "tribalisme primaire" des Tutsi extrémistes, leurs foudres frapperont tous ceux qui y font allusion ou le dénoncent. Ils sont automatiquement taxés d'extrémistes, terroristes hutu ou pro Hutu. Et leur mort n'aura rien de glorieux puisque

ce seront des poux qu'on écrase. Ainsi le Hutu est tué doublement : le Tutsi lui ôte la vie et la dignité mais également lui vole sa mort.

On ne voit la rumeur et les tracts sont des instruments très puissants de l'idéologie fasciste des extrémistes. La lecture de ces derniers (les tracts) ne peut qu'être d'un grand intérêt pour quiconque cherche réellement à diagnostiquer le mal burundais et à lui trouver de vrais remèdes. Cette lecture aidera en tout cas une bonne partie de l'opinion européenne et américaine qui soutient inconditionnellement les Tutsi extrémistes. Elle découvrira qu'elle s'est laissée piéger et qu'elle a fini par favoriser ce qu'elle prétendait combattre. Elle doit donc rejeter tout alibi politique et religieux des tenants du statu quo (souveraineté nationale, unité, réconciliation, charité chrétienne) pour démasquer l'hypocrisie et le cynisme qui se parent des plus grandes vertus démocratiques et évangéliques.

Afin d'aider le lecteur à mieux tirer profit du contenu de ces documents d'une grande richesse nous avons mis un chapeau à chacun d'entre eux et un titre à ceux qui n'en avaient pas. Nous les avons classés en 4 catégories, à savoir :

- 1° Les documents du Parti SAHWANYA-FRODEBU (10) dans lesquels les responsables de ce parti définissent leur philosophie, leurs convictions et révèlent les obstacles et les difficultés qu'ils ont dû et doivent encore affronter depuis la création de leur parti.
- 2° Les documents relatifs à autres partis politiques (2) et à leurs considérations sur le processus démocratique et les élections de juin 1993.
- 3° Les documents émanant de simples citoyens, de groupes de citoyens ou d'organismes (5), qui apportent un nouvel éclairage sur le coup d'Etat du 21 octobre, le comportement de certains consacrés, le comportement de l'armée et la politique de désarmement de la population.
- 4° Les tracts non signés, qui sont de trois sortes :
 - des tracts contre le FRODEBU et ses dirigeants (4)
 - un tract relatif à l'UPRONA (1)
 - des tracts centrés sur l'Eglise catholique burundaise (4)

Dans la mesure du possible, ces documents ont été dans l'ordre chronologique. Néanmoins des erreurs peuvent s'être glissées dans cet ordre parce que certains documents ne sont pas datés.

A propos du contenu, le lecteur fera constatera que les documents émanants des responsables du FRODEBU et d'autres citoyens et ou organisme font preuve d'un ton serein, invitant au dialogue. Il en va de même pour certains tracts - *Baillonnement Tract et Ethnisme ; Un prêtre qui s'interroge*- font montre d'un style et d'un ton très respectueux qui posent les vrais problèmes du drame burundais. Manifestement leurs auteurs ne les ont pas signés par peur des foudres du pouvoir et devant l'impossibilité d'un dialogue franc et sincère.

Par contre les tracts émanant de l'opposition politique et des extrémistes tutsi se reconnaissent à ce caractère qu'ils respirent la violence, la hargne, la haine, le mépris. Bref une volonté de

blessé, de souiller, de détruire l'autre. Devant tant de bassesse, de fange et d'abjection liées à l'arrogance face à la dignité, à la douceur et à la bonne foi des démocrates (Hutu et Tutsi du FRODEBU et de la mouvance présidentielle), on se dit que la voie vers la démocratie et la réconciliation nationale véritable est encore longue.

ANNEXE I.1

Vingt-quatre "sages burundais brouillent les cartes de l'unité nationale

Au lieu de procéder à un bon diagnostic du mal burundais, afin d'administrer au malade une cure susceptible de le guérir, les 24 "sages" se sont voilé la face et ont repris les incantations habituelles pour endormir une fois de plus la société. Le FRODEBU critique cette grand-messe que fut le travail de la Commission nationale chargée d'étudier la question de l'unité nationale et indique les vrais termes du débat.

Les colloques nationaux sur l'unité des Burundi organisés à travers le pays par la Troisième République, ont pour document exclusif de travail le rapport de la Commission "Nationale" chargée d'étudier la question de l'unité nationale.

Cette Commission, qui affirme avoir mené ses discussions avec une sérénité, un calme et une volonté d'aboutir qu'aucun écrit ne saurait rendre, a été mise en place par le Décret n° 100/162 du 04.10.1988. C'était au lendemain des massacres des populations Hutu par l'armée en août 1988 dans les communes Ntega et Marangara, massacres qui se sont en réalité étendus sur les communes voisines des deux reconnues officiellement.

Composée de 24 personnes, moitié hutu, moitié tutsi supposées ne représenter aucune ethnie (!), elle n'était pas invitée à établir les responsabilités des massacres perpétrés de 1965 à nos jours, mais à proposer des voies et moyens susceptibles de "rétablir" l'unité des Burundi. En clair, il était demandé à la Commission de maintenir la version officielle des faits que les régimes successifs ont toujours présentée à la Communauté Internationale sur l'origine et le déroulement des massacres qu'ils ont pourtant perpétrés eux-mêmes contre les Hutu et de proposer une méthode habile de les ramener à la soumission et au mépris dont ils faisaient l'objet dans la société à castes des monarchies traditionnelles précoloniales. La finesse de cette méthode devra être telle que des Hutu soient amenés à participer d'une manière ou d'une autre à leur aliénation car ils seront apparemment associés et à sa définition et à sa mise en place.

Pour atteindre cet objectif, la composition de la Commission ne devait pas se faire au hasard. Elle fut désignée - et pas élue - par le comité militaire pour le Salut national (entendez pour le salut des Tutsi) qui en réalité est l'organe qui exerce le pouvoir. Comble d'ironie, on rencontre au sein de ce comité de sinistres capitaines élèves au grade de majors ou de lieutenant-colonels grâce à l'ampleur des massacres que leurs unités ont perpétrés en 1972-73. Eux-mêmes se sont illustrés dans ceux de 1988. On y trouve également des exterminateurs des Hutu de la première heure tel Albin Nyamoya et de lâches idéologues acharnés à travestir l'Histoire du Burundi en niant notamment l'existence des ethnies. Parmi eux Emile Mworoha et d'autres spécialistes de l'aliénation des masses hutu à l'exemple de Libère Bararunyeretse.

Résultat : Le Rapport de la Commission est un véritable procès contre le peuple hutu. Pour lui faire prendre conscience de sa culpabilité, de sa faute, on a trouvé la méthode souhaitée:

associer des colloques nationaux à une campagne de désinformation par la radio, la télévision et autres médias sous le contrôle exclusif du pouvoir minoritaire. Ces colloques sont en réalité une extraordinaire énergie investie par l'aile extrémiste au pouvoir dans le but d'émousser, d'éteindre, l'ardeur des revendications de la majorité et enfin de tromper l'opinion internationale.

En effet, voici inspiré par la Commission ce qu'il faut dire aux Hutu durant les Colloques :

- que les Hutu et les Tutsi ont toujours vécu en symbiose, jouissant des mêmes conditions de vie, parlant une même langue, partageant une même culture et priant le même dieu.
- qu'il n'y a pas d'ethnies au Burundi, celles-ci étant une création du pouvoir colonial.
- que sous les régimes monarchiques, les paysans hutu et tutsi étaient indifféremment exploités par les seigneurs Ganwa, insinuant ainsi que les Baganwa constituent une entité exploiteuse indépendante de l'ethnie tutsi.
- que le phénomène d'*ukwihutura* n'était pas généralisé, que ce n'était pas une institution, mais plutôt un fait marginal et qu'il ne pouvait pas faire croire à une différence dans les conditions sociales basées sur les ethnies.
- qu'il n'y a aucune loi interdisant les Hutu d'aller à l'armée, comme si les conventions non écrites d'exclusion des Hutu dans ce secteur ne se traduisaient pas d'une façon éloquente par le comportement des officiers recruteurs le jour du recrutement. Cette discrimination de fait constitue une méthode classique pour échapper aux réprobations d'une discrimination qui serait inscrite dans des textes de loi (cfr l'Apartheid en Afrique du Sud)
- que les enfants hutu accèdent à l'enseignement au même titre que les enfants tutsi, sans discrimination. A croire que la négation de celle-ci par le président Pierre Buyoya lors de sa tournée dans les provinces suffisait pour effacer de toutes les mémoires les statistiques ethniques dressées dans les écoles primaires. L'exploitation de ces statistiques se poursuit du reste, sous le gouvernement Buyoya, au niveau de l'enseignement secondaire et supérieur. Evidemment le fameux rapport n'ose pas s'engager sur le terrain de l'analyse statistique pour étayer ses inepties
- que de tout temps, depuis que la violence physique a éclaté, ce sont les Hutu qui ont cherché à massacrer les Tutsi, comme si le plan Simbananiye maintes fois dénoncé n'a pas été mis en exécution par les extrémistes tutsi.
- que les intellectuels (sous-entendu Hutu) sont responsables des différents massacres qui ont emporté tant de vies humaines. L'accusation des Hutu se fait dans le but de briser la conscience des masses paysannes hutu et de les désolidariser de leur intelligentsia. De la sorte on crée un climat de méfiance et de suspicion dont la conséquence est qu'un père hutu livre son fils aux bourreaux.
- qu'il ne faut pas confondre majorité politique et majorité ethnique, insinuant par là que même si les Tutsi constituent une minorité ethnique, c'est en fait eux qui forment la majorité politique du pays et que par conséquent le pouvoir leur revient de droit. Ainsi

les dictatures deviennent tout d'un coup des démocraties par un simple tour de mensonge; la majorité politique ne doit pas être décidée par des élections libres et démocratiques selon le principe "un homme, une voix"; la majorité politique est synonyme de minorité au pouvoir.

- qu'il n'y a pas de cadre de concertation politique entre les diverses composantes de la population, en dehors du parti UPRONA. Or ce parti, conjointement avec l'armée, s'est tristement illustré dans les massacres des populations innocentes et sans défense.
- que toute information n'émanant pas de sources officielles tutsi tient du tract et de la rumeur. Malheureusement, faute d'une presse digne de ce nom, ceux-ci tendent effectivement à être les seules sources réelles d'informations. Pour les décourager le pouvoir tutsi invite les masses à rapporter aux autorités tout ce qu'elles auront entendu et à dénoncer les personnes qui se seront permis d'éveiller la conscience du peuple

On le voit ces débats furent menés dans une atmosphère de silence et de béni-oui-oui. Ce fut une occasion de faire bombance, de célébrer l'anniversaire d'une unité séculaire mythique; de boire à la santé des vaillants escadrons de la mort qui venaient encore une fois de marquer des points dans l'exécution du plan Simbananiye.

Le tout se clôturera par la prestation d'un serment engageant chacun à suivre les instructions reçues et à oeuvrer au renforcement de l'aliénation des masses paysannes qu'on nomme le "rétablissement de l'unité séculaire des Barundi "ainsi qu'à la plantation d'un arbre (*isohorero*) commémorant la renaissance de cette unité".

Nous devons donc prendre conscience de ces tentatives de diversion inventée par l'aile extrémiste tutsi pour redorer son image de marque comme elle aime à le clamer, et à anéantir la volonté d'émancipation politique des masses laborieuses.

Ainsi donc, nous devons rejeter, même en l'absence d'observateurs étrangers qui nous garantissent un peu de sécurité, l'accusation de notre responsabilité dans les massacres sanglants qui ont endeuillé notre pays. Cette responsabilité incombe sans l'ombre d'un doute aux extrémistes qui se sont succédés au pouvoir depuis si longtemps. Elle incombe à l'armée et au parti UPRONA, tous deux soucieux de maintenir les masses populaires dans l'ignorance, l'inconscience politique, la servitude morale (inferiorité des Hutu), l'exploitation des Hutu et l'établissement d'un équilibre numérique entre Hutu et Tutsi. Nous en profitons plutôt pour apporter un éclairage et poser quelques questions sur les points suivants :

Du fondement historico-culturel de l'unité nationale.

La Commission chargée d'Étudier la question de l'unité nationale se contente de rappeler que nos ancêtres Hutu et Tutsi parlaient la même langue, avaient la même culture, adoraient un même dieu, s'entraidaient dans les besognes quotidiennes et cite pour illustration "*ikibiri*". Elle oublie de préciser que pour dépouiller les agriculteurs hutu et altérer profondément leur culture, les pasteurs tutsi ont dû adopter leur langue. Ainsi ils se sont employé à introduire dans la "culture" nationale, en utilisant la langue des Hutu, des conceptions qui dégradait ceux-ci. Telles "*uwutuma abahutu atuma babiri*", "*abakeha bagwiriye n'urugamba rw'abahutu*", etc....[Il faut toujours confier le même message au moins à deux Hutu : Les Hutu sont des lâches, leur grand nombre ne les rend pas courageux]

Cet effort d'avilissement des agriculteurs hutu devait les amener à se considérer eux-mêmes comme des sous-hommes que les Tutsi devaient éventuellement réhabiliter s'ils se reniaient d'abord. Ainsi, les pasteurs tutsi venaient d'introduire dans la société burundaise le fait culturel d'*ukwihutura*, phénomène non institutionnalisé comme le dit le fameux rapport, en ce sens que tous les Hutu n'étaient pas obligés de le faire. Toutefois, même les Hutu qui se reniaient en optant pour *ukwihutura* ne pouvaient pas prétendre devenir membres de la communauté tutsi à part entière. Au moindre manquement envers elle, celle-ci le leur rappelait sans sourciller : "*Umuhutu umuvura intonge ngo buce ngo ngo twiruke*" ou encore "*Umuhutu akize isemu yibagira icamwirukana*" [Si tu guéris un Hutu des ulcères aux pieds, le lendemain il te fait courir des distances. Le Hutu oublie vite son malheur]. Ce dernier adage "populaire" devenu insulte aux agriculteurs hutu est une falsification tutsi de l'adage populaire bien connu "*imbwa ikize isemu yibagira icayirukana*." [Le chien oublie vite son malheur]. Du coup, les pasteurs tutsi identifiaient le Hutu au chien.

Pour ce qui est de l'entraide illustrée entre autre par "*ikibiri*" dans le rapport, tout un chacun sait que rares sont les Tutsi qui y participaient. Une fois de plus, par le soin des pasteurs tutsi, la distance entre les deux ethnies a augmenté. Chacune d'elle s'est alors enkystée dans sa position d'"infériorité" et de "supériorité" et c'est cet enkystement que la minorité extrémiste au pouvoir appelle "unité séculaire des Barundi".

Du retour de l'unité séculaire des Barundi.

L'aile extrémiste tutsi a fait tout ce qui est en son pouvoir pour réussir ce retour en arrière. Nous venons d'identifier une des méthodes qu'elle utilise pour aboutir à cette ignominie. Nous refusons énergiquement de revivre cette période d'anéantissement moral et politique que nos ancêtres ont subie dès l'instauration de la dynastie tutsi au Burundi. Nous sommes pour l'unité, nous sommes pour l'unité nationale, mais pour bâtir cette unité, nous devons partir sur de nouvelles bases, refuser toute référence aux valeurs négatives de notre société prises par la minorité parce qu'elles annihilent la volonté politique, l'honneur et la dignité des masses laborieuses. Non à l'avilissement qu'on camoufle en termes de "rétablissement de l'unité des Barundi", oui à l'unité des Barundi.

De la genèse des divisions

Contrairement à ce que tente de montrer la Commission, ce n'est pas le colonisateur qui a introduit la division Hutu-Tutsi au Burundi. Nous avons vu comment cette division, par le soin des pasteurs tutsi, est devenue un fait culturel, une institution qu'ils voulaient naturelle. A son arrivée, le colonisateur a fait une étude anthropologique et a réussi, ce qui n'est en rien condamnable, à dégager les caractéristiques morphologiques des Hutus, des Tutsi et des Twa qu'il a trouvés sur place. Ces ethnies existaient bel et bien et se reconnaissaient comme telles avant la pénétration européenne, n'en déplaise aux "unificateurs intéressés".

L'erreur du colonisateur a été de renforcer les valeurs négatives de la société traditionnelle. Il affirmait d'un côté : "le Muhutu est comme on l'a souvent répété en parlant du nègre en général, un grand enfant. Comme l'enfant, il est superficiel, léger et volage. Ame servile il a des attitudes de troupeaux de bêtes qui se sont laissés asservir sans jamais esquisser un geste de révolte". Quant aux Tutsi, ils sont intelligents mais facilement retors, apparemment maîtres d'eux-mêmes, ignorant la colère mais pratiquant la vengeance froide. Les Batutsi ne

connaissent ni la pitié ni le scrupule : ils sont profondément méfiants et n'accordent leur confiance qu'à des personnes connues, surtout quand il s'agit des leurs; enfin, bien que trop nombreux, ils sont auréolés de guerriers intrépides". Un tel jugement n'était pas de nature à mécontenter les Tutsi qui voyaient le colonisateur épouser pour l'essentiel leurs convictions, d'autant plus que d'autres auteurs rectifiaient les attributs désobligeants que leur reconnaissait celui que nous avons cité.

Du parti UPRONA

Le parti UPRONA, fondé par le fils du roi, rassemblait des Hutu et des Tutsi et réclamait l'indépendance immédiate. Ses objectifs revêtaient des apparences nobles, mais en réalité ils étaient quelque peu sournois et mal compris par les masses laborieuses qui y avaient adhéré; sa scission en deux blocs ethniques (monrovia et casablanca) peu après sa victoire en est une preuve éclatante. En refusant l'installation des institutions démocratiques avant l'indépendance, l'UPRONA voulait que la puissance coloniale entérine la situation existante ou préexistante à savoir : perpétuer la gestion du pays par la minorité qui l'avait toujours fait au mépris du reste de la population. Le refus du *Mwami* d'entériner les résultats des élections législatives du 10.05.1965 qui avaient donné aux Hutu 23 sièges sur 33 au Parlement soit 71% élus contre 29% aux Tutsi en est la confirmation sans pareille. A partir de ce moment, le Parti UPRONA s'affirmait comme machine à broyer du Hutu qu' épaulera l'armée dans l'organisation des massacres des populations sans défense.

Du déchirement de l'unité nationale durant les trente dernières années.

Chacun des génocides perpétrés au cours des années 1962, 1965, 1969, 1972, 1988 a été plus qu'*isanganya* (accident). A partir de 1965, "*Uburundi bwaraguye mu manga*" [Le Burundi est tombé dans le gouffre] et il ne cesse de s'y enfoncer. Pourtant, parmi les slogans qui ponctuent les manifestations d'une importance quelconque, les extrémistes tutsi se plaisent à crier très fort et à obliger la population à répéter après eux : "*Uburundi ntibwigeze bugwa mw'isanganya*" (Le Burundi n'est jamais tombé dans le gouffre). Le discours du jour renchérit en déclarant: "*Uburundi bwamye busimba imanga, buca mu macumu bukogorora*" (Le Burundi a chaque fois enjambé le gouffre, il traverse une haie de lances, sain et sauf). On devine sans peine l'effet extrêmement douloureux de telles déclarations. Elles sont de véritables tortures morales sur la population hutu victime de tous ces génocides. Mais ces déclarations sont porteuses d'un message on ne peut plus clair : même si la population hutu disparaissait entièrement, "*Uburundi ntibwoba buguye mw'isanganya, kandi bwoba busimvye imanga*"; (le Burundi ne serait pas tombé dans le gouffre, et il aurait enjambé le gouffre) ce qui signifie que les Hutu n'ont aucune valeur. Devant le concert des nations les autorités burundaises ont toujours affirmé, et continuent à le faire, que les responsables des massacres sanglants sont des hordes de Hutu, drogués, armés de machettes et de gourdins, qui cherchent à mettre le pays à feu et à sang pour exterminer les Tutsi. Face à cet état de choses, ces autorités se seraient vu dans l'obligation de faire intervenir l'armée pour contrer les assaillants et rétablir la paix et la tranquillité. Quand on connaît l'efficacité des armes des prétendues hordes contre les "gazelles", les blindés, les orgues de Staline, et j'en passe de l'armée envoyée pour les mâter, on comprend sans peine que ce ne sont pas les populations Hutu réagissant désespérément aux provocations de tous genres qui sont à l'origine des hostilités.

De l'éducation nationale

Pour administrer le Burundi, le colonisateur s'est appuyé sur les structures en place, sans chercher à les modifier profondément. Il s'est alors attaché, en créant l'école, à former des subalternes indigènes, qui n'étaient autres que les enfants des clans féodaux. Après l'indépendance, la minorité favorisée est confirmée dans la gestion du pays; elle avait compris depuis longtemps que la transmission du pouvoir de père en fils à laquelle elle était habituée n'allait pas faire long feu. Elle avait également compris que pour garder à elle seule ce pouvoir, il fallait qu'elle soit aussi la seule à jouir des avantages de l'école. Elle ne devait donc pas voir d'un bon oeil les missionnaires qui, peu après l'indépendance, commençaient à accepter des Hutu dans leurs écoles.

Au fur et à mesure qu'elle laïcise l'enseignement, la minorité au pouvoir alloue à l'enseignement une part importante du revenu du labeur des masses laborieuses, tout en aménageant avec soin le long circuit de l'enseignement, des fosses destinées à recevoir leurs enfants. Ainsi, les critères de passage de l'enseignement primaire à l'enseignement secondaire sont sans équivoque: la condition sine qua non est d'être de l'ethnie Tutsi. Pour cela, des obstacles antihutu matérialisés par des statistiques ethniques tenues par le ministère de l'éducation nationale (actuellement scindé en deux), sont soigneusement entretenues au niveau des classes de sixième primaire. Les conséquences de cette mesure sont évidentes au niveau de l'enseignement secondaire et même supérieur.

De même, les frais exorbitants de scolarité et la suppression des internats (en ville) ne frappent que les enfants des sans revenus, en l'occurrence ceux des masses laborieuses. Le peu de Hutu parvenus à terminer les études sont refoulés dans l'enseignement; paradoxalement au niveau des directions scolaires et des inspections provinciales, la prédominance reste incotestablement tutsi.

De l'armée

Théoriquement, l'armée "burundaise" est une institution nationale ouverte à tout le monde, sans aucune discrimination. Il est vrai qu'aucun texte écrit et porté à la connaissance de la population n'interdit d'y entrer, mais il est tout de même frappant de constater qu'elle est l'apanage des seuls Tutsi.

Peut-on affirmer que les Hutu se désintéressent de la défense de leur pays ? Les sentiments de peur évoqués par la Commission chargée d'étudier la question de l'unité nationale, qu'ils éprouveraient suite aux massacres de 1972 et qui les empêcheraient d'y entrer leur sont prêtés par le pouvoir minoritaire pour masquer à l'opinion internationale, l'institution de la discrimination ethnique qui règne dans tous les secteurs de la vie nationale en général et dans l'armée en particulier. Les Hutu désirent entrer dans l'armée; chaque année, le jour du recrutement, ils se présentent massivement, mais ils sont tous refoulés.

Force est de conclure par cette vérité : le pouvoir minoritaire a pris, depuis 1965, une série de décisions et de mesures inédites pour fermer aux Hutu toute voie d'accès à ce secteur. Ce domaine, totalement interdit aux Hutu, engloutit la plus grande partie du revenu de leur travail pour assurer sa subsistance, pour acheter des armes et munitions destinées à les décimer. Quelle ingratitude !

De la sécurité

Au lieu d'être une institution qui protège la nation et tous les habitants du territoire, la sûreté "nationale" s'est érigée en une machine hautement spécialisée dans la surveillance, le contrôle, la provocation, le traumatisme et la torture tant morale que physique des Hutu.

Des autres secteurs

Dans les autres secteurs de la vie nationale, la situation est loin d'être différente de celle qui prévaut dans les secteurs ci-haut incriminés. Elle demeure telle quelle est succinctement résumée par le Gouverneur du Rwanda-Urundi, J.-P. Harroy, il y a 30 ans : "le fait reste incontestable aujourd'hui que des hommes qui se disent tutsi, qui sont tutsi, composent en grande majorité les groupes des dirigeants, possèdent en énorme majorité les richesses mobilières et immobilières de ce territoire... que la masse du peuple hutu et twa et qu'il y a lieu de l'aider comme telle". Ou plutôt, elle se détériore davantage suite au génocide répété et perpétré contre les Hutu. Ceci est d'autant plus inquiétant que même les 24 "sages" de la Commission affirment qu'aider la masse hutu et twa à sortir de la misère équivaut au rejet de la masse tutsi. Aussi la commission suggère-t-elle sans détour au régime minoritaire en place de ne rien tenter qui soit de nature à modifier la situation qui a toujours prévalu, car ce serait rejeter la masse tutsi.

Recommandations

Comme l'unité nationale ne peut plus être conçue comme l'aviilissement maintes fois souligné d'une partie de la population, il est impératif de modifier les institutions existantes de telle manière qu'elles puissent permettre d'édifier cette unité sur de nouvelles bases. Dans cette optique, nous recommandons :

- le respect des droits de la personne humaine, même si cette personne est Hutu, à savoir :
 - le droit à la vie
 - le droit à un domicile réputé inviolable
 - le droit à la protection
 - le droit à l'éducation et la formation
 - le droit d'association
 - le droit à l'expression libre et à l'information
 - le droit de se déplacer librement sur tout le territoire national

la déclaration solennelle de la vérité occultée par les extrémistes à savoir : les Hutu ne portent pas la responsabilité historique des massacres sanglants qui ont secoué le pays. La révocation des institutions issues du coup d'Etat, et la mise en place de celles issues d'élections démocratiques et libres selon le principe "un homme, une voix". Ces élections permettraient entre autres :

- de laisser les habitants d'une circonscription administrative choisir leurs dirigeants
- de lever la prétendue confusion entre la majorité ethnique et la majorité politique
- de laisser la population décider la façon dont elle entend être gouvernée et gérer les affaires du pays

L'abrogation de toutes les conventions inédites particulièrement celles empêchant les Hutu d'entrer à l'armée et l'ouverture de celle-ci à tous les citoyens du Burundi sans distinction aucune.

- L'assainissement du système éducatif en bannissant les statistiques ethniques, et l'accession à tous les niveaux de formation des Hutu et des Twa dans les mêmes conditions que les Tutsi.
- La restructuration de la sûreté, actuellement machine à broyer du Hutu dans l'ombre en lui donnant un caractère national; comme l'armée, elle doit être ouverte à tout Murundi.
- Bannir toute référence à l'avilissement des Hutu au temps de la monarchie, la fameuse "unité séculaire" des Barundi, pour l'édification de l'unité nationale. On doit partir sur des bases nouvelles sous-tendues par les précédentes recommandations.
- Faciliter à la population l'accès au crédit agricole.
- Le respect des conventions sur le "retour volontaire" des réfugiés, et s'abstenir par conséquent de les traumatiser, de les terroriser, de les poursuivre, de les trainer en prison et ou de les exécuter.
- La restitution des biens, meubles et immeubles volés pendant les violences ethniques.
- La réhabilitation de toutes les victimes des violences ethniques.
- L'organisation d'une conférence nationale à laquelle participeraient toutes les forces éprises de paix, de justice et de démocratie représentant les masses paysannes, les travailleurs, les réfugiés et les observateurs étrangers (pays voisins, OUA, HCR, ONU, etc...), dont l'objet serait de définir les orientations politiques du pays en faisant une rupture avec le passé.

La conférence élirait en son sein un Conseil National Démocratique (C.N.D.) dont les premières tâches seraient :

- l'organisation d'élections libres et démocratiques pour l'installation des institutions fondamentales
- l'élaboration d'un projet de constitution à soumettre à l'approbation de la population
- la création d'un tribunal spécial chargé de juger les responsables des divers massacres que le pays a connus.

Sé

La Permanence du Front pour la Démocratie au Burundi (Frodebu)

ANNEXE I.2

A propos des événements déclenchés au Burundi dans la nuit du 23 au 24.11.1991

(Communiqué N° 006 du Frodebu)

Soucieux de l'instauration et du respect d'un Etat de Droit, même en période de crise, le Front pour la Démocratie au Burundi (FRODEBU) exige que les enquêtes et le jugement des personnes arrêtées après les attaques de novembre 1991 se fassent dans la transparence et l'impartialité. Il réitère également son invitation au pouvoir à l'instauration d'une transition pacifique vers la démocratie.

Dans la nuit du 23. au 24.11.1991, le Burundi a été, de nouveau, le théâtre de la violence politique et armée. Des centaines de nos compatriotes, de toutes les ethnies, sont venus s'ajouter à la cohorte des morts innocents, victimes d'une philosophie qui a inspiré et continue à inspirer une conception et une gestion sectaristes, voire fascistes, pour accéder ou monopoliser le pouvoir politico-administratif.

Le FRODEBU a déjà rendu publique sa réaction sur ces événements douloureux par la voix de son président. En effet, dès le 26.11.1991, une conférence de presse relative à ces événements a été tenue à Bruxelles alors qu'une série d'interviews étaient accordés à des organes de presse occidentaux (*La Voix de l'Allemagne, La B.B.C., La Radio Télévision Belge Francophone - RT.B.F.-, Radio Hollande, La Libre Belgique, etc...*). A l'heure actuelle, le FRODEBU voudrait rappeler ses positions de manière quelque peu exhaustive sur ces événements et la poursuite du processus de démocratisation dans lequel le pays se trouve engagé.

Le FRODEBU tient, en premier lieu, à honorer la mémoire de tous nos compatriotes, de toutes les ethnies et de tous les courants politiques victimes, encore une fois, de la haine et de la violence ethniques, d'où qu'elles soient venues, qui endeuillent notre pays.

Nous nous associons également à toutes les familles qui, dans ces moments douloureux et de dure épreuve, souffrent de la privation des leurs suite à la tragédie qui frappe notre pays. Les démocrates burundais, regroupés au sein du FRODEBU, les assurent de leur soutien moral et politique et s'engagent à oeuvrer avec davantage d'énergie et de vigueur pour l'instauration rapide d'une saine et rassurante démocratie qui soit un véritable et efficace garant de la paix, la sécurité et l'épanouissement intégral de chacun et de tous dans un strict respect des droits et libertés de la personne humaine dans notre pays.

Le FRODEBU tient enfin à féliciter le Peuple Burundais qui, globalement, s'est refusé aux sollicitations et provocations de tous genres dirigées à son endroit par des extrémistes de tous bords - ennemis de la démocratie - qui ont tenté de tirer profit de cette situation en attisant la conscience ethnique ou en opérant des règlements de compte pour des raisons matérielles et

ou politiques afin d'entraîner les populations dans des massacres ethniques. Par cette attitude, le Peuple Burundais vient d'administrer une leçon à tous ceux qui - signe de mépris à son égard - prétextent un hypothétique manque de maturité de notre peuple pour s'opposer à la démocratie. Le Peuple Burundais vient de démontrer par là qu'il porte en lui toutes les garanties indispensables pour l'éclosion d'une saine et rassurante démocratie dans notre pays.

Le Gouvernement Burundais n'a décrété ni couvre-feu ni état d'urgence. Il devient par conséquent incompréhensible, répréhensible et inadmissible que de simples citoyens se transforment en agents de police ou en magistrats qui arrêtent et tuent des gens. Nous exigeons que toute personne impliquée dans ces actes soit soumise à la rigueur de la loi. Nous exigeons également que toute arrestation ou perquisition soit autorisée et supervisée par un magistrat régulièrement mandaté par la structure judiciaire nationale.

Nous constatons malheureusement que certains de nos compatriotes, notamment dans le quartier de Musaga (à Bujumbura) mais aussi ailleurs comme à Muzinda, dans la plaine de l'Imbo (Nord), à Mabayi etc..., s'adonnent à des arrestations arbitraires et des exécutions sommaires alors qu'ailleurs des populations excitées massacrent sauvagement leurs voisins.

En ce qui concerne le suivi et la gestion de ces événements, le FRODEBU insiste sur ce qui suit :

Primo : le Front pour la Démocratie au Burundi condamne énergiquement la violence d'où qu'elle vienne et se désolidarise publiquement et sans équivoque de tous ceux qui y recourent pour parvenir et/ou se maintenir illégitimement au pouvoir.

Secundo : le Front pour la Démocratie au Burundi rappelle que les affrontements violents qui émaillent l'histoire politique de notre pays, notamment au cours des trente dernières années, et dont ceux déclenchés dans la nuit du 23 au 24.11.1991 constituent la plus récente épisode, sont la conséquence du blocage par les régimes politiques successifs d'une véritable libération politique. Nous vivons depuis des années sous la férule d'un parti unique - l'UPRONA - caractérisé par des comportements totalitaires qui se manifestent actuellement dans un jeu de cache-cache qui fait miroiter des perspectives de démocratisation en même temps qu'il cherche à ériger des barrières pour contrer une véritable expression politique pacifique.

Tertio : la gestion de ces événements doit se faire dans la transparence la plus totale. Pour ce faire, le Peuple Burundais a le droit d'être régulièrement et objectivement informé, en long et en large sur tous les aspects entourant ces événements aussi bien dans leur(s) origine(s) que dans leur déroulement. Le Gouvernement a le devoir de donner à ses différents partenaires politiques et sociaux des informations aussi exhaustives que possible sur l'origine (politico-militaire) des assaillants, les buts qu'ils poursuivent, les éventuelles complicités dont ils bénéficient sur le terrain et le comportement des forces de défense et de sécurité lors des opérations. Pour que toute la lumière soit faite, le FRODEBU exige que les assaillants capturés lors des opérations et leurs complices présumés soient jugés en toute transparence dans le respect des principes contenus dans la Déclaration Universelle des droits de l'Homme.

Quarto : Nous exigeons également que le même souci de transparence et de justice guide toute personne impliquée dans le traitement des questions de police ou de justice liées à ces événements. Toutes ces opérations doivent être menées dans le strict respect des droits de la

personne humaine. Nous devons chercher à construire dans notre pays un véritable Etat de droit qui garantisse la quiétude à tous les citoyens.

Quoi : Nous demandons à l'Etat Burundais d'assister matériellement autant que faire se peut toutes les familles sinistrées au cours de ces événements.

En ce qui concerne la poursuite du processus de démocratisation de la vie nationale, le FRODEBU rappelle sa position, qui est la suivante :

TOUJOURS DOIT ETRE FAIT DANS LA PAIX ET POUR LA PAIX, dans le rejet sans équivoque de la violence d'où qu'elle proviendrait et dans le souci de favoriser le renforcement de l'intégration nationale.

En conséquence, nous réitérons nos exigences quant à la procédure à emprunter pour favoriser et réussir une transition pacifique vers la démocratie :

- L'expression libre et publique des sensibilités politiques doit être rapidement reconnue, de manière légale et non verbale. La seule condition à exiger du côté de ces sensibilités est qu'elles s'engagent à respecter les droits et libertés de la personne humaine et rejettent tout recours à la violence dans le combat politique.
Pour ce faire, il s'avère d'une extrême urgence que l'arrêté-loi n° 001/034, du 23.11.1966, instituant le parti unique au Burundi soit abrogé.
- La libéralisation totale de la vie associative et du régime de la presse au Burundi afin de garantir à la société civile toutes les conditions indispensables à son épanouissement.
- La mise sur pied d'une commission composée de délégués de toutes les sensibilités politiques et de la société civile, qui aura pour charge de préparer un vaste forum national où seront analysées toutes les questions relatives à l'avenir politique de notre pays.
- La tenue de ce vaste forum national au cours duquel les différents protagonistes politiques et sociaux vont négocier:

Les vrais termes de l'Unité Nationale

La réorganisation des forces de défense et de sécurité

La nature des institutions à mettre en place durant la période de transition

Le calendrier politique à travers lequel s'effectuera la mise en place des institutions démocratiques.

Il s'agit pour nous de la seule voie capable de rassurer tous les protagonistes du futur paysage politique national et de conjurer à jamais toute tentation de recours à la violence dans la vie politique de notre pays.

Fait à Bujumbura, le 3.12.1991

Au nom du Comité directeur national du FRODEBU

NDADAYE Melchior
Président

KARIBWAMI Pontien
Secrétaire général

ANNEXE I.3

Du parti unique au multipartisme : les questions à l'ordre du jour

Alors que l'UPRONA s'enfonçait de plus en plus dans une campagne nauséabonde contre le FRODEBU, le Président de ce parti avait décidé de tenir une conférence de presse le 26 janvier 1992 sur les grandes questions que pose le passage du monopartisme au multipartisme. Le pouvoir du Major-Président Pierre Buyoya qui préférait l'ombre à la lumière l'en empêcha. Manifestement la médiocrité des politiciens de l'UPRONA avait peur de regarder les problèmes en face.

Lorsque le 23.11.1966, le Roi Ntare V sous l'oeil vigilant du Capitaine Micombero, premier Ministre, signe l'arrêté-loi n° 001/034 balayant d'un trait de plume le multipartisme au Burundi, rares sont les personnes qui pouvaient deviner les conséquences dramatiques de cet acte sur l'évolution politique dans notre pays.

En effet, depuis cette date, les conflits politiques et d'intérêt qui étaient appelés à se résorber pacifiquement par un libre jeu démocratique ont été sous des façades d'unité, embaumés de discours révolutionnaires dans le verbe, démagogiques dans les faits.

Ainsi s'est rapidement constituée une classe de politiciens allergique à toute contestation et peureuse de toute forme de compétition. La médiocrité s'est progressivement installée et a fait prévaloir les critères de solidarité ethnique et/ou régionale dans la distribution des rôles politiques et sociaux et même à certains égards dans le partage du produit national.

La médiocrité politique régnante s'est enveloppée d'un monolithisme sécurisant - mais sclérosant - dans les moeurs politiques.

Les conflits politiques et d'intérêt ont été refoulés dans l'inconscient collectif par des pratiques répressives de toute velléité contestataire, ce qui a généré une dynamique de tentative de résolution de ces conflits par la violence.

Nous assistons alors depuis la 1ère République à une logique infernale à répétition dont la trilogie est : gestion politique sectaire et monolitiste, révolte violente, répression sanglante avec tout le cortège de souffrances sans nom. Inutile de parler de développement dans un climat politique marqué par le sauve-qui-peut !

Inutile de parler d'épanouissement social et moral dans un climat marqué par la méfiance et la haine ou les différentes communautés nationales en sont arrivées à se regarder comme chiens de faïence ! L'échec du monopartisme est donc patent sur tous les tableaux politique, économique, social et moral.

Du 3.9.1987 à aujourd'hui, la société burundaise aura été marquée par l'émergence de velléités démocratiques mais également la résurgence des stratégies de violence politique, les

deux courants voulant chacun à sa manière apporter une réponse efficace aux problèmes politiques du pays.

Les stratégies de mobilisations ethniques ont prouvé à suffisance leur aboutissement inévitable à la violence raciale s'accompagnant chaque fois de barbarie meurtrière.

Le courant démocratique burundais ne pourra se matérialiser et apporter efficacement des solutions aux problèmes politiques de ce pays que s'il axe la mobilisation sur les principes suivants :

- respect absolu de la vie humaine avec prohibition d'attenter à cette vie quelles que soient les raisons ou les circonstances sauf en cas de légitime défense;
- la mise en avant du culte de la vérité et l'abandon du refoulement suggéré ou imposé générateur de conflits explosifs à terme;
- la mise en avant du culte de la liberté pour tous et de l'égalité entre tous, égalité de chances, égalité devant la loi et la répudiation de toute attitude d'arrogance puérile;
- la culture de la fierté d'être, d'être soi, d'être homme, d'être burundais; s'assumer pleinement sans complexe ni d'infériorité ni de supériorité envers l'autre;
- la culture de l'esprit du travail et de partage équitable des fruits de ce travail selon le principe: à chacun selon son apport et de chacun selon ses capacités. Cela suppose le refus de l'oisiveté et de l'exploitation des efforts des autres sans rien apporter en contrepartie. Chacun doit vivre à la sueur de son front.

Ces principes qui constituent la toile de fond du projet démocratique et qui ont fait défaut sous le monopartisme ne pourraient avoir la chance de se frayer un chemin demain que si les grandes questions du moment sont résolues correctement. La démocratie que nous appelons de tous nos vœux, sous peine d'être biaisée ou de n'en être qu'une caricature, doit prendre racine sur un terrain défriché, débarrassé des ronces et autres épines.

Aussi, les questions suivantes méritent-elles une attention particulière :

I. L'unité nationale

Il serait fallacieux de vouloir imposer une vision unilatérale de l'unité des Burundi. L'unité est le résultat d'un consensus. Le vouloir vivre ensemble s'acquiert lorsque les rapports sociaux et politiques sont positivement intériorisés, positivement chargés émotionnellement. Ce vouloir vivre ensemble peut s'effriter ou se perdre lorsque ces rapports sont violés, lorsqu'ils sont beaucoup plus imposés qu'acceptés, émotionnellement chargés négativement.

L'unité se nourrit d'un regard commun, à travers les mêmes lunettes, sur le passé commun des communautés en cause. La vérité sur les faits, la vérité sur l'Histoire plutôt que d'être une source d'inquiétude doit permettre d'assumer correctement et sans complexe notre passé. Il faut oser nous regarder dans un miroir, tant pis si l'image reflétée ne nous plaît pas, nous finirons par nous accepter.

L'unité véritable ne dilue pas les responsabilités individuelles dans une responsabilité collective. Elle ne cultive pas les réflexes de solidarité malsaine basée sur le clan, la région ou

l'ethnie. Elle objectivise les fautes, marginalise ou punit les auteurs de ces fautes, propose des réparations morales et/ou matérielles en faveur des victimes innocentes.

On le voit le débat sur l'unité des Barundi loin d'être rapidement clos exige d'abord une lecture correcte, avec les mêmes yeux de notre Histoire commune. Ensuite, nous devons tous assumer notre Histoire, c'est-à-dire condamner ce qu'il y a à condamner, glorifier ce qu'il y a à glorifier pour l'intégrer dans notre fonds culturel sans complexe aucun.

Enfin, nous devons réhabiliter surtout moralement mais aussi matériellement là où c'est possible, les victimes innocentes des turpitudes de certains et pouvoir inscrire sur les écriteaux: "plus jamais ça" !

II. La sécurité

Certains Barundi croient que leur sécurité est assurée en se dotant des corps de défense qu'ils contrôlent et qu'ils dirigent de préférence contre les groupes perçus comme adverses. Il s'agit d'une pure illusion. Un groupe humain quel qu'il soit ne peut vivre dans la sécurité tout en semant l'insécurité autour de lui.

Les Barundi devons nous assurer la sécurité mutuellement et devons négocier les instruments de cette sécurité mutuelle. Certains voudraient que ce sujet soit tabou. C'est peine perdue. La démocratie au Burundi comme ailleurs ne se construit pas sur des tabous. Ce sont précisément les questions les plus délicates qui méritent le plus la négociation sous peine de donner raison à ceux qui sont beaucoup plus sensibles aux sirènes de la violence. Tout le monde l'aura compris, la démocratie que nous souhaitons sous peine d'être l'ombre d'elle-même doit au préalable résoudre la question de la sécurité mutuelle de tous les Barundi pour que la confiance et la paix s'installent dans les esprits.

III. Les institutions de transition

Il est inconcevable de sauter d'une période de 26 ans de monopartisme au multipartisme sans transition.

Les structures politiques, administratives et même mentales qui se sont façonnées sous le monopartisme sont autant d'obstacles au multipartisme qu'il faille les réformer pour les adapter à l'ère nouvelle.

a) L'organe législatif

Dans notre pays, nous n'avons pas de parlement depuis 1987. Le Comité Militaire pour le Salut National a pratiquement joué ce rôle de septembre 1987 à décembre 1990. Le Comité Central du parti Uprona a pris le relais depuis jusqu'aujourd'hui.

L'ouverture au multipartisme exige entre autre que l'UPRONA soit mis sur le même pied d'égalité que les autres partis politiques. Son rôle dirigeant est de plus en plus incompréhensible si pas anachronique. Aussi, il nous faudra dans les prochains jours un organe délibératif convenu entre les différentes sensibilités politiques dont le rôle se terminerait avec la mise sur pied d'une assemblée nationale élue au suffrage universel et représentative de tous les courants politiques.

b) L'organe exécutif

Le gouvernement de transition ne pourrait jouer ce rôle de transition que s'il est accepté par les différentes sensibilités politiques. Il n'est pas indispensable que chaque sensibilité y ait son représentant, l'important est que ce gouvernement soit le fruit d'un consensus. Dans le prolongement du gouvernement, on doit souligner la nécessité de doter le pays d'une administration territoriale qui ne soit pas exclusivement d'obédience d'un parti. Dans le meilleur des cas, les responsables de l'administration territoriale doivent être neutres pour permettre aux différentes formations politiques de se mouvoir et de s'implanter sans qu'on leur mette les bâtons dans les roues.

c) L'autorité judiciaire

Il est indispensable que l'autorité judiciaire soit en dehors de la lutte des partis. Son rôle d'arbitre ne pourrait être assuré réellement qu'à cette condition.

Durant la transition, les plus hauts responsables de l'autorité judiciaire devraient être nommés par l'organe dirigeant du pays issu du consensus des partis politiques.

d) Le haut conseil de l'administration des médias publics

Les médias publics fonctionnent grâce aux efforts de toute la collectivité nationale. Il est hors de question que ces médias soient sous la coupe d'un parti ou d'un gouvernement quelconque.

C'est pourquoi, dès la période de transition, l'organe dirigeant du pays issu du consensus des partis doit nommer un Haut Conseil d'Administration des médias publics, un organe qui jouirait de toute l'indépendance nécessaire envers les partis politiques notamment. La liberté d'expression et de la presse, mais aussi l'objectivité de l'information sont à ce prix.

e) Les commissions techniques

Les commissions techniques sont indispensables durant la transition pour préparer une série de textes de base supports d'une politique démocratique véritable.

Il s'agit notamment d'une loi sur les partis, d'un projet de constitution et du code électoral.

Il est absurde de prétendre qu'un parti politique puisse élaborer une loi appelée à régir les autres partis à moins que ce parti ne veuille se tailler une loi à sa mesure dans le but de se donner les coudées franches tout en mettant des entraves aux concurrents. La loi sur les partis doit être le fruit d'un consensus entre les intéressés. Il s'agit d'une sorte de convention, reflétant un *modus vivendi* que les partis décident pour réguler la compétition politique.

Il en va de même du code électoral dont l'élaboration ne peut être confiée à un seul parti.

Quant à la Constitution ou la loi Fondamentale, il s'agit d'une affaire tellement sérieuse que nul n'est autorisé à en fixer à sa guise le contenu. Il n'est pas du tout nécessaire de se doter d'une constitution avant l'existence effective des partis politiques.

A la limite, on pourrait même concevoir un processus où le collectif des partis politiques élabore une loi sur les partis et un code électoral; décide un calendrier politique prévoyant les élections communales, puis les élections législatives. Ce serait ainsi l'Assemblée nationale

issue de ces élections qui adopterait le projet de constitution à soumettre au référendum populaire juste avant les élections présidentielles.

Cette procédure aurait l'avantage de faire adopter le projet de constitution par un organe démocratiquement élu et reflétant réellement les différents courants politiques. Depuis 1987, le Burundi vit sans constitution, ce n'est pas une année de plus qui lui fera plus de tort pourvu que les différentes sensibilités politiques soient dès maintenant autorisées à exister. Les démocrates burundais ne sont donc pas pressés, n'en déplaise à ceux qui ont tendance à attribuer aux autres leurs propres défauts.

En tout cas, personne n'est dupe des motivations réelles poussant le pouvoir actuel à vouloir organiser un référendum sur la constitution au mois de mars 1992 et avant l'existence légale des partis d'opposition.

Les référendum et autres consultations organisés dans le cadre du parti unique n'ont de valeur que pour ceux qui les organisent d'autant plus que le sens du vote est toujours suggéré ou imposé par un pouvoir monolithique.

Il est dès lors prévisible que les partis d'opposition actuellement en clandestinité non seulement lancent un appel au boycott ou au vote négatif du projet de constitution mais aussi et surtout ne se sentent pas liés au contenu de cette constitution même si elle est adoptée.

IV. Les réfugiés

Près de cent soixante-dix mille Burundais sont réfugiés en Tanzanie, plus de soixante mille au Zaïre, autour de vingt-cinq mille au Rwanda et plusieurs centaines disséminés à travers l'Europe, l'Amérique et l'Afrique soit près de 5% de la population burundaise; presque la population de 6 communes.

Les réfugiés burundais constituent une blessure dans notre société. Une blessure qui malheureusement n'a pas l'air de se refermer. Plutôt que de la laisser se transformer en cancer incurable nous devons prendre le taureau par les cornes pour éradiquer ce mal, témoin d'une société instable et des rapports sociaux-politiques viciés.

Il faut le dire, le problème des réfugiés burundais est essentiellement politique, les solutions seront essentiellement politiques.

Le gouvernement a déjà signé avec la Tanzanie un accord de rapatriement volontaire. Dix-huit mille réfugiés seraient déjà rentrés depuis la signature de cet accord.

Les initiatives pour rapatrier les réfugiés des troubles récents sont également à signaler. Cependant, toutes ces transactions ont le grand défaut de ne pas associer les premiers concernés, c'est-à-dire les réfugiés. Constituant une catégorie spécifique des Burundi, les réfugiés devraient pouvoir discuter avec les représentants du gouvernement les modalités de leur rapatriement.

Les initiatives tant du gouvernement que des réfugiés eux-mêmes ou même celles des intermédiaires intéressés par la question et allant dans le sens de cette rencontre réfugiés-délégation du gouvernement devraient être encouragées.

SOUS un angle politique, la démocratisation véritable de la société burundaise impliquant le droit d'expression et d'association constitue à terme la meilleure solution au problème des réfugiés.

V. Le Dossier des infiltrés de septembre 1991 et des assaillants de novembre 1991 ou la question de l'extrémisme politique

L'extrémisme hutu à l'origine des infiltrés et des assaillants s'est constitué à l'image et en réaction à un extrémisme tutsi moins bruyant mais certainement efficace dans le conditionnement des facteurs ayant prélué aux différentes crises ethniques.

Bien plus, des éléments nombreux appartenant aux corps de l'Etat ont rivalisé de turpitudes ethniques avec les infiltrés et assaillants à telle enseigne que le peuple burundais est apparu comme otage des extrémismes Hutu et Tutsi. Coïncée entre les hypothétiques attaques "*simusiga*" et la prévisible riposte également "*simusiga*", une partie de nos concitoyens a préféré prendre le large.

Le gouvernement actuel se trouve donc avec un dossier délicat qu'il faudrait traiter avec objectivité et transparence.

Ces deux dernières exigences semblent difficiles à réaliser par une structure étatique dont certains éléments sont loin d'être propres. Il semble dès lors prudent de faire appel à la société burundaise toute entière pour juger ses extrémismes.

Cette approche signifie que la question des extrémismes Hutu et Tutsi pourrait être réglée par le collectif des partis et autres forces sociales et morales réunis en table ronde pour trancher toutes les questions obstruant le chemin de la démocratie.

VI. La conférence nationale "*Ikoraniro gacaca* "

On l'aura remarqué, les questions à l'ordre du jour dans cette transition du monopartisme au multipartisme constituent de gros morceaux incontournables, difficiles à escamoter et qui ne peuvent que se terminer sur une table de négociation.

Les questions que nous venons d'évoquer et qui sont relatives à l'unité nationale, à la sécurité, aux institutions de transition, aux réfugiés et à l'extrémisme politique, sont autant de points à l'ordre du jour de la table ronde des protagonistes politiques sociaux et moraux.

Cette table ronde ou conférence nationale sera essentiellement un lieu de **négociation** où les différents protagonistes se donneront des assurances et des garanties afin de pouvoir embrasser l'ère démocratique avec confiance et sérénité.

Reste à souhaiter que les gestionnaires du pouvoir actuel seront suffisamment attentifs aux suggestions patriotiques pour éviter au peuple burundais des drames de plus dont nos frères et soeurs burundais de toutes les ethnies, de toutes les régions sont plus que fatigués.

Melchior NDADAYE